



Amendement oral-écrit au vœu n°60 relatif au devenir des locaux de l'école maternelle du 28-30 rue d'Aubervilliers déposé par Aurélie Solans, Fatoumata Koné et les élu-e-s du Groupe écologiste de Paris, Fanny Gaillanne, Sergio Tinti et les élu-e-s du groupe Communiste - Front de Gauche, François Dagnaud, Nicolas Nordman et les élu-e-s du groupe socialiste et apparentés adopté en conseil du 19^e arrondissement

L'attendu final, ainsi rédigé :

- soit réaffirmée la vocation éducative et culturelle, à destination des enfants et des adolescents, des locaux de l'école maternelle du 28-30 rue d'Aubervilliers, et l'objectif d'aller vers l'ouverture à terme d'une Maison de la réussite éducative.

Est remplacé par les attendus suivants :

- Que la vocation éducative et culturelle, à destination des enfants et des adolescents, des locaux de l'école maternelle du 28-30 rue d'Aubervilliers soit maintenue à la rentrée de septembre 2017 ;
- Que la Ville et la Mairie du 19^{ème} poursuivent le travail de réflexion pour transformer ces locaux en un lieu innovant, à vocation éducative et culturelle, favorisant prioritairement la réussite des enfants et des adolescents de ces quartiers populaires.

Il en résulte la rédaction finale suivante :

Considérant que le quartier Riquet-Stalingrad est confirmé comme un quartier politique de la ville dans le nouveau contrat de ville ;

Considérant que toutes les écoles de ce quartier sont intégrées à un Réseau d'Éducation Prioritaire ;

Considérant que la baisse des effectifs a entraîné la fermeture administrative, par l'Éducation nationale, de l'école maternelle du 28-30 rue d'Aubervilliers, et le transfert à l'école du 15 rue de Tanger à la rentrée prochaine des dernières classes qui y fonctionnaient ;

Considérant l'engagement du maire, du conseiller de Paris délégué aux affaires scolaires, de l'adjoint chargé de la culture et de l'ensemble de l'équipe municipale pour un projet de

maison de la réussite éducative, au bénéfice des élèves du quartier sous la forme d'un espace innovant, pluri-partenarial et pluridisciplinaire, en application du Projet éducatif de Territoire ;

Considérant qu'il est indispensable de développer des projets éducatifs et culturels au service des élèves dans le quartier Flandre-Aubervilliers,

Considérant que des activités hors les murs du conservatoire municipal du 19^{ème} prennent place dans ses locaux et considérant les besoins et les enjeux de ce secteur en matière d'accès à la culture et à la réussite scolaire ;

Considérant que la ville de Paris est propriétaire des locaux de l'école,

Considérant le vœu proposé par le groupe écologiste et citoyen,

Aussi, sur proposition d'Aurélie Solans, Fatoumata Koné et des élu-e-s du Groupe écologiste de Paris, Fanny Gaillanne, Sergio Tinti et les élu-e-s du groupe Communiste-Front de Gauche, François Dagnaud, Nicolas Nordman et les élus du groupe socialiste et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que :

- **Que la vocation éducative et culturelle, à destination des enfants et des adolescents, des locaux de l'école maternelle du 28-30 rue d'Aubervilliers soit maintenue à la rentrée de septembre 2017 ;**
- **Que la Ville et la Mairie du 19^{ème} poursuivent le travail de réflexion pour transformer ces locaux en un lieu innovant, à vocation éducative et culturelle, favorisant prioritairement la réussite des enfants et des adolescents de ces quartiers populaires.**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.